

## Questions orales

● (1450)

## LE COMMERCE EXTÉRIEUR

L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE ENTRE LE CANADA ET LES  
ÉTATS-UNIS—LES RESSOURCES EN EAU DU CANADA

**L'hon. Chas. L. Caccia (Davenport):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Commerce extérieur. Il y a deux jours, à la Chambre, le secrétaire parlementaire du ministre a fait allusion plusieurs fois à l'eau embouteillée relativement à l'article 22.01 de la liste tarifaire, en réponse à une question sur l'accord commercial et l'exportation de l'eau.

Si le ministre lit attentivement la liste tarifaire, il verra que le mot «embouteillé» ne figure que dans l'esprit du secrétaire parlementaire, car on ne le trouve nulle part dans l'article mentionné.

Par conséquent, si l'eau est vraiment exclue de l'accord et du projet de loi, le ministre du Commerce extérieur peut-il expliquer à la Chambre pourquoi cela n'est pas indiqué dans ni l'un ni l'autre des documents afin de rassurer les Canadiens d'un océan à l'autre?

**L'hon. John C. Crosbie (ministre du Commerce extérieur):** Monsieur le Président, nous avons répété maintes et maintes fois qu'il n'y a absolument rien dans l'accord de libre-échange qui oblige le Canada à vendre de l'eau aux États-Unis. En fait, le ministre de l'Environnement a annoncé la politique officielle à cet égard qui, bien que je n'aie pas le texte exact devant moi, consiste à ne pas exporter massivement vers les États-Unis ni vers aucun autre pays nos ressources en eau.

Cela va à l'encontre de ce que le chef de l'opposition a dit au sujet de l'eau dans son livre de 1968 intitulé *Politique d'objets*, à la page 183:

Et si, un jour, nous en venons à approuver le partage des ressources en eau de ce continent en acceptant d'exporter une partie de nos ressources, nous voudrions peut-être, à ce moment-là, insister sur le fait que, si l'eau doit être considérée comme une ressource continentale, les marchés devraient aussi être considérés de la même façon. Nous voudrions peut-être exporter notre eau non pas pour de l'argent . . . mais pour un accès garanti à vos marchés.

A mon avis, ce doit être là notre position. Je ne veux pas avoir l'air dur.

Il n'avait certainement pas l'air dur à cette époque-là. Le député devrait discuter de la question avec son chef. Il devrait se préoccuper de sa politique.

**M. Caccia:** Monsieur le Président, ce serait triste s'il fallait que la politique du gouvernement du Canada en 1988 soit fondée sur une déclaration faite il y a 20 ans.

## LES TERMES DE L'ACCORD

**L'hon. Chas. L. Caccia (Davenport):** Monsieur le Président, le ministre du Commerce extérieur doit expliquer à la Chambre pourquoi il est question du partage des ressources naturelles à l'article 409 de l'accord commercial. Si le gouvernement a jugé nécessaire d'exclure explicitement la bière, le poisson non transformé et les billes de bois, pourquoi n'a-t-il pas fait de même dans le cas de l'eau?

**L'hon. John C. Crosbie (ministre du Commerce extérieur):** Monsieur le Président, permettez-moi de retourner aux paroles du chef de l'opposition qui, dans sa position actuelle, jouit d'un pouvoir considérable, même si nous savons tous que le député qui pose les questions ne veut pas de lui. Il est l'un des dissidents.

**M. Gray (Windsor-Ouest):** Ayez le courage de répondre directement à la question.

**M. Crosbie:** Le chef de l'opposition a dit:

L'eau préoccupera les plus grands cerveaux . . .

. . . alors vous pouvez oublier cela, Herb . . .

. . . de nos deux pays pendant les trente prochaines années. Ce sera un sujet de discussion constant entre nos deux pays. Je suis certain que nous arriverons à régler tout problème lié à l'utilisation future des ressources en eau de notre pays dans un esprit d'amitié et avec réalisme.

C'est ce que le chef de l'opposition veut qu'il se produise.

**M. Axworthy:** Et que voulez-vous? Vous voulez vendre du vent.

\* \* \*

[Français]

## L'ENVIRONNEMENT

LA SOMME VERSÉE À LA COMPAGNIE NORANDA POUR LA  
CONSTRUCTION D'UNE USINE DE RÉCUPÉRATION  
D'ÉMANATIONS POLLUANTES—ON DEMANDE DES PRÉCISIONS

**M. John Parry (Kenora—Rainy River):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Environnement et elle concerne les 41,6 millions de dollars versés à la compagnie Noranda, supposément pour construire une usine de récupération des émanations polluantes.

Est-ce que le ministre peut révéler à la Chambre si cette somme est comptabilisée comme prêt ou comme subvention? Est-il prêt à déposer l'Entente Québec-Canada-Noranda à la Chambre?

[Traduction]

**L'hon. Tom McMillan (ministre de l'Environnement):** Monsieur le Président, il n'y a aucun secret là-dedans. La société en question est la source de 45 p. 100 des émissions d'origine québécoise qui causent les pluies acides. Le député sait que 80 p. 100 de ces émissions d'origine canadienne proviennent du Québec et de l'Ontario.

Le gouvernement du Canada a travaillé en étroite collaboration avec les autorités québécoises et avec Noranda pour financer la construction d'une usine d'acide sulphurique en vue de résoudre le problème.

Les négociations ont été menées surtout par le gouvernement du Québec parce que la question relevait de sa compétence. Nous avons joué un rôle de soutien auprès de la province et nous avons contribué au financement.